



Genève, le 29 janvier 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département des finances et des ressources humaines

Standard & Poor's confirme la notation du canton de Genève

La dernière évaluation du canton de Genève par l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) confirme la note de référence à long terme AA- attribuée au canton. La perspective associée reste stable, reflétant l'anticipation de l'agence selon laquelle le canton de Genève continuera de bénéficier d'une économie en expansion et sera en mesure de limiter tant les impacts financiers de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA) que ceux liés à la recapitalisation de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CEPG).

La confirmation de la note s'appuie, selon S&P, sur une économie très solide et un cadre institutionnel favorable. Bien qu'elle anticipe une légère réduction du rythme de la croissance du PIB genevois en 2020, l'agence de notation relève que le canton peut s'appuyer sur un tissu économique diversifié et une concentration d'activités à forte valeur ajoutée.

S&P considère que le canton continue d'afficher une gestion de la dette et de la liquidité adéquate, qui lui permettra de contrôler ses besoins de financement après la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité des entreprises. L'agence de notation souligne le rôle pionnier du canton de Genève en matière d'obligations vertes. Il a en effet procédé, en 2017, à la première émission obligataire verte d'une collectivité publique suisse. En 2019, le canton a renouvelé cette démarche innovante avec l'émission d'une deuxième obligation verte pour un montant record de CHF 660 millions, dans le but de couvrir les investissements réalisés par le canton pour la construction de la liaison ferroviaire CEVA.

La gouvernance et la gestion financière du canton sont qualifiées de satisfaisantes par S&P, qui considère néanmoins que le Conseil d'Etat fait face à "*des difficultés persistantes altérant sa capacité à mettre en œuvre des solutions structurelles et à se conformer à ses objectifs budgétaires et stratégiques*". S&P salue à ce titre l'engagement du Conseil d'Etat à limiter la détérioration des soldes budgétaires par des mesures destinées à maîtriser les charges de fonctionnement et à augmenter les recettes de fonctionnement de l'Etat dans le but de contenir la hausse de la dette. D'après l'agence de notation, ces objectifs sont indispensables afin que le canton de Genève puisse assurer le maintien des prestations à la population ainsi qu'un niveau élevé d'investissements.

Pour toute information complémentaire:

Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du département des finances et des ressources humaines, par l'intermédiaire de M. Philippe Dunant, secrétaire général adjoint chargé de communication, DF, T. +41 79 432 58 84.